

Bureau de Paris 16 Rue de Monceau 75008 Paris

T: +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertillystrego.com

## **ASSOCIATION BGE HAUTS DE FRANCE**

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

4, Rue des Buisses 59800 LILLE

SIREN: 392 297 271

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020





## ASSOCIATION BGE HAUTS DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901 4, Rue des Buisses 59800 LILLE

SIREN: 392 297 271

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

#### Aux Adhérents de l'Association BGE HAUTS DE FRANCE

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **BGE HAUTS DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels, concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus en observation, l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

## Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes BAKER TILLY SOFIDEEC

Brice ROGIR

## **BGE Hauts de France**

#### BILAN ACTIF AU 31/12/2020

		Exercice N selon ANC 2018-06)		Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			67 684	
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	210 674	142 990	67 684	41 395
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				11 646
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles			567 430	
Terrains	27 500		27 500	27 500
Constructions	277 901	104 466	173 435	181 117
Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 966	54 832	24 134	
Autres immobilisations corporelles	858 668	516 307	342 361	263 844
Immobilisations corporelles en cours				66 096
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1			
Immobilisations financières	1		689 799	
Participations et Créances rattachées	291 000		291 000	291 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille	231 000		231 000	231 000
Autres titres immobilisés	9 219		9 219	8 534
Prêts	227 595		227 595	207 594
Autres immobilisations financières	161 985		161 985	164 091
Total I	2 143 508	818 595	1 324 913	1 262 817
Comptes de liaison Total II	2 143 300	010 333	1324313	1 202 017
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-			
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)  Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	0.674.463	42.502	0.660.504	C 004 070
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 674 162	13 582	9 660 581	6 884 879
Créances reçues par legs ou donations	11.050		44.050	26.670
Autres	11 059		11 059	26 679
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	294 580		294 580	1 181 347
Charges constatées d'avance	103 060		103 060	88 140
Total III	10 082 861	13 582	10 069 280	8 181 045
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	12 226 369	832 177	11 394 193	9 443 862

## **BGE Hauts de France**

### **BILAN PASSIF AU 31/12/2020**

	Exercice N	Exercice N-1
PASSIF	(selon ANC 2018-06)	(selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		10 062
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres sans droit de reprise	10 062	
Ecarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	5 703 209	5 373 733
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	190 351	329 476
Situation nette (sous total)	5 903 622	
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	5 903 622	5 713 271
Compte de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		
Fonds dediés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
Total III	0	0
Provisions		
Provisions pour risques	245 343	261 677
Provisions pour charges		
Total IV	245 343	261 677

Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	189 603	278 980
Emprunts et dettes financières diverses	204	368
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	239 983	222 364
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 984 927	1 634 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		21 019
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 830 511	1 311 273
Total V	5 245 228	3 468 914
Ecarts de conversion Passif (VI)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)	11 394 193	9 443 862

### COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
Produits d'exploitation		
Cotisations	370	460
Ventes de biens et services	570	
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	3 246 700	3 292 835
dont parrainages	3 240 700	3 232 033
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
Produits de tiers financeurs		
	F 977 004	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 877 094	F 702 F2F
Subventions		5 782 525
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	<del>                                     </del>	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	240 492	219 936
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	21 642	
Autres produits (hors cotisations)		247 874
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	9 386 298	9 543 630
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 487 163	1 706 319
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	532 874	507 266
Salaires et traitements	4 519 798	4 463 876
Charges sociales	2 157 795	2 058 524
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	94 835	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		83 354
Dotation aux dépréciations des immobilisations		
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant		13 582
Dotations aux provisions	96 943	223 893
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	291 841	98 079
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 181 249	9 154 893
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	205 049	388 737
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiners de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	1 102	1 500
Autres intérêts et produits assimilés	1 182	1 508
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		20 000
	1	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 182	21 508

		otations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
7 203	4 452	térêts et charges assimilées
		ifférences négatives de change
		harges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
7 203	4 452	TOTAL CHARGES FINANCIERES
14 30	-3 270	RESULTAT FINANCIER
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS
		roduits exceptionnels
	494	ur opérations de gestion
	2 460	ur opérations en capital
45 03		eprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges
45 038	2 954	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS
		harges exceptionnelles
63 452	14 097	ur opérations de gestion
55 15	285	ur opérations en capital
		otations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
118 60	14 382	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES
-73 56	-11 428	RESULTAT EXCEPTIONNEL
		articipation des salariés aux résultats
		npôts sur les bénéfices
		eport des ressources non utilisées des exercices antérieurs
		ngagements à réaliser sur ressources affectées
9 610 17	9 390 434	TOTAL DES PRODUITS
9 280 70	9 200 083	TOTAL DES CHARGES
329 47	190 351	EXCEDENT OU DEFICIT
		ontributions volontaires en nature
		ons en nature
		restations en nature
		énévolat enévolat
		TOTAL
		harges des contributions volontaires en nature
		ecours en nature
		lises à disposition gratuite de biens
		restations en nature
		lise à disposition gratuite de biens et services
		ersonnel bénévole
		TOTAL

#### **BGE Hauts de France 59000 LILLE**

#### **COMPLEMENT D'INFORMATIONS**

#### Présentation BGE Hauts de France

#### Objet social

Depuis 1979, en conformité avec le projet associatif du réseau national des BGE dont les principales valeurs sont : Initiative et Solidarité, BGE Hauts de France, organisme de formation, a pour objet principal de promouvoir la création d'activités génératrices d'emplois, en particulier les projets cherchant à favoriser l'autonomie, la montée en compétences et la responsabilité des personnes.

BGE Hauts de France a pour missions de :

- Contribuer au développement économique des territoires,
- Créer et développer des jeunes entreprises,
- Favoriser la réalisation professionnelle des personnes, notamment les plus fragilisées,
- Contribuer au débat public.

#### Périmètre d'intervention

Donner toutes les chances de réussir, c'est l'engagement de BGE : Ouvrir des perspectives, sécuriser le parcours des entrepreneurs, créer des solutions pérennes pour l'emploi et le développement des territoires.

De l'émergence au développement de l'entreprise, BGE Hauts de France fournit aux futurs entrepreneurs, les conseils, les aides et services et les formations dont ils ont besoin et favorise ainsi leur montée en compétence et en autonomie. Quels que soit la nature du projet et de son état d'avancement, BGE propose des services ainsi qu'un parcours complet afin de favoriser la création et la reprise d'entreprises pérennes :

- Susciter l'envie d'entreprendre et notamment auprès des publics jeunes
- Les accompagner dans la réalisation de l'étude prévisionnelle
- Gagner du temps et de l'efficacité grâce aux conseils, à la formation et à la mise en réseau
- Enrichir l'idée et le projet de création d'activité
- Apprendre à vendre, à gérer
- Tester le projet
- Rencontrer des partenaires dont les financeurs de la création
- Créer des liens avec d'autres chefs d'entreprise
- Réussir le démarrage et le développement de l'entreprise

#### Moyen mis en œuvre

Présents dans les grands bassins d'emploi de l'ex-région Nord Pas de Calais depuis plus de 40 ans, les conseillers BGE accueillent dans 17 antennes et 17 permanences. Ce sont des experts de la création d'entreprise et de leur territoire qui proposent des solutions d'accompagnement avant et après la création et encouragent les pratiques de développement durable.

BGE a négocié avec les collectivités une prise en charge d'une grande majorité de ses services pour les rendre accessibles.

BGE Hauts de France a pour principaux financeurs le Conseil régional Hauts-de-France et le FEDER. Certaines des actions bénéficient également du soutien de l'Etat, du Conseil départemental du Nord, du FSE, des nombreuses communautés d'agglomération, communautés de communes où sont implantés les antennes. BGE Hauts de France travail en collaboration avec les acteurs de l'emploi, en particulier Pôle emploi, l'Agefiph, CAP emploi, les missions locales... En tant qu'organisme de formation reconnu, BGE HdF intervient en lien avec les OPCA et les FAF (Fongecif, Agefos pme, Opcalia, Fafsea, Uniformation, Unifaf, Agefice, FAF TT...)

Les informations complémentaires sont disponibles sur le site www.bge-hautsdefrance.fr .

#### Contributions volontaires en nature

BGE Hauts de France s'appuie sur des bénévoles dans le cadre de ses conseils de territoire et conseils d'administration. Ils représentent l'enracinement local de BGE HdF. Les bénévoles peuvent être amenés à venir en appui d'évènements (tels que jurys de certification, témoignages...) et à participer aux rencontres d'échanges organisées localement.

Le montant des contributions dans ce cadre n'a pas un caractère significatif et n'impacte pas directement le fonctionnement de l'association

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 394 192.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 9 386 297.59 Euros et dégageant un excédent de 190 351.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### L'évènement Covid 19

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire mis en place depuis le 30 janvier 2020, l'association BGE a dû faire évoluer son organisation de la manière suivante :

- Adaptation des activités afin de les réaliser "à distance" notamment pendant les périodes de confinement.
- Des échanges avec chaque financeur ont été entrepris pour déterminer les modalités d'intervention et de prise en charge.
- Une adaptation des moyens humains a été mise en place en fonction de l'activité possible à générer. Il a donc été décidé de recourir au télétravail individualisé et une mobilisation des différentes solutions pour mettre en place une activité partielle (RTT, CP, absence pour garde d'enfants, chômage partiel...).

L'ensemble des mesures prises ont contribué à la continuité d'exploitation de BGE HdF.

#### Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre hormis celles mis en

#### Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

oeuvre par le nouveau règlement, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'ensemble des tableaux est présenté en euros sauf mention contraire.

Les nouvelles dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 tolèrent, exceptionnellement pour l'exercice 2020, une présentation des comptes annuels comprenant des données financières 2020 comptabilisées selon les règles définies dans le règlement ANC 2018-06 et des données financières 2019 (N-1) telles qu'arrêtées, certifiées et publiées selon les règles ANC n° 1999-01.

#### Changement de méthode

Cet exercice est le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les produits considérés et comptabilisés avant le 1er janvier 2020 sous la rubrique "Subventions" sont dorénavant ventilés de la manière suivante :

- Les subventions issues d'organismes publics sont comptabilisées sous la rubrique "Concours publics et subventions d'exploitation".

Les fonds associatifs sont désormais nommés fonds propres à compter de l'exercice 2020.

#### Informations générales complémentaires

Une information générale sur la présentation de BGE Haut de France et sur les contributions volotaires en nature est présentée dans le document intitulé "Complément d'informations" présenté ci-après.

Respect des critères de l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" :

- BGE Hauts de France appartient à l'économie sociale et solidaire en tant qu'association exerçant une activité économique au sens de l'article 1er de la loi relative à l'ESS,
- La recherche d'utilité sociale a un impact significatif sur le compte de résultat : les charges d'exploitation liées aux activités participant à la recherche de l'utilité sociale représente au moins 66 % de l'ensemble des charges d'exploitation du compte de résultat de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos de l'entreprise,
- La somme moyenne versée, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux payés n'excède pas sur une année et pour un temps complet sept fois la rémunération annuelle d'un salarié au smic ou au salaire minimum de branche si ce dernier est plus elevé,
- La somme moyenne versée, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux payé n'excède pas dix fois la rémunération annuelle d'un salarié au smic ou au salaire minimum de branche si ce dernier est plus elevé,
- BGE Hauts de France n'a pas de titres en capital.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

## **Etat des immobilisations**

		Valeur brute	Augmer	ntations
		début		
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	175 972		46 347
Terrains		27 500		
Constructions sur sol propre		277 901		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		49 109		29 857
Installations générales agencements aménagements divers		338 942		107 079
Matériel de transport		9 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		369 939		32 808
Immobilisations corporelles en cours		66 096		66 287
	TOTAL	1 139 387		236 031
Autres participations		291 000		
Autres titres immobilisés		8 533		686
Prêts, autres immobilisations financières		371 686		26 225
	TOTAL	671 218		26 911
TOTAL	GENERAL	1 986 578		309 289

	Dimi	nutions	Valeur brute	Réévaluation
			en fin	Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		11 645	210 674	210 674
Terrains			27 500	27 500
Constructions sur sol propre			277 901	277 901
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 966	78 966
Installations générales agencements aménagements divers			446 021	446 021
Matériel de transport			9 900	9 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			402 747	402 747
Immobilisations corporelles en cours		132 383		
TOTAL		132 383	1 243 035	1 243 035
Autres participations			291 000	291 000
Autres titres immobilisés			9 219	9 219
Prêts, autres immobilisations financières		8 330	389 580	389 580
TOTAL		8 330	689 799	689 799
TOTAL GENERAL		152 358	2 143 508	2 143 508

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## **Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	122 931	20 059		142 990
Constructions sur sol propre	96 784	7 683		104 466
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 109	5 723		54 832
Installations générales agencements aménagements divers	196 358	29 194		225 552
Matériel de transport	9 900			9 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	248 679	32 176		280 855
TOTAL	600 829	74 775		675 604
TOTAL GENERAL	723 760	94 834		818 595

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissements	s dérogatoires
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	20 059				
Constructions sur sol propre	7 683				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 723				
Instal.générales agenc.aménag.divers	29 194				
Matériel de bureau informatique mobilier	32 176				
TOTAL	74 775				
TOTAL GENERAL	94 834				

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise Réserves :	10 062				10 062
Réserves réglementées	153 247				153 247
Autres réserves	5 220 486		329 476		5 549 962
RESULTAT DE L'EXERCICE	329 476	-329 476	190 352	0	190 351
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	5 713 271	-329 476	519 828	0	5 903 622

## **Etat des provisions**

	Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Γ.	Autres provisions pour risques et charges	261 677	96 943	113 277		245 343
Ī	TOTAL	261 677	96 943	113 277		245 343

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 582				13 582
TOTAL	13 582				13 582
TOTAL GENERAL	275 259	96 943	113 277		258 925
Dont dotations et reprises d'exploitation		96 943	113 277		

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant b	rut	A 1 an au j	olus	A plus d'1	an
Prêts		227	595		0	227	595
Autres immobilisations financières		161	985		-0	161	985
Clients douteux ou litigieux		14	840	14	840		
Autres créances clients		9 659	322	9 659	322		
Personnel et comptes rattachés		8	595	8	595		
Divers état et autres collectivités publiques		1	094	1	094		
Débiteurs divers		1	370	1	370		
Charges constatées d'avance		103	059	103	059		
	TOTAL	10 177	861	9 788	281	389	580
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		2.0	0.01				

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 544	1 544		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	188 059	90 482	97 577	
Emprunts et dettes financières divers	205	205		
Fournisseurs et comptes rattachés	239 983	239 983		
Personnel et comptes rattachés	878 675	878 675		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	957 067	957 067		
Autres impôts taxes et assimilés	149 186	149 186		
Produits constatés d'avance	2 830 511	2 830 511		
TOTAL	5 245 228	5 147 651	97 577	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 143			

## **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **Evaluation des amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour les immobilisations décomposables et en fonction de la durée de vie d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels pédagogiques	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 098
Total	2 098

## Détail des produits à recevoir

	Montant
Etat - Remboursement CFE 2019 à recevoir.	1 094
SCI des Buisses - Trop versé frais notariés à récupérer.	1 000
Divers.	4
Total	2 098

## Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 749
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 081
Dettes fiscales et sociales	1 160 471
Total	1 252 300

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## Détail des charges à payer

	Montant
Etablissements financiers - Intérêts courus à payer.	1 749
Fournisseurs - Factures non parvenues.	90 081
Comité Social et Economique - Solde 2020.	21 460
Prime d'intéressement 2020.	299 210
Provision congés payés et charges sociales afférentes.	767 321
Provision taxe s/ salaires sur intéressement 2020.	29 921
Formation professionnelle continue - Solde 2020.	4 235
IJSS à reverser.	5 849
Autres primes et charges sociales afférentes.	32 474
Total	1 252 300

## Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	103 059
Total	103 059
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 830 511
Total	2 830 511

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

## Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	233 875
Total	233 875

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

## **Engagements financiers**

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

## Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Aut	res	Tot	al
Valeur d'origine				25	243	25	243
Amortissements							
- cumuls exercices antérieurs				3	506	3	506
- dotations de l'exercice				8	414	8	414
Total				11	920	11	920
Redevances payées							
- cumuls exercices antérieurs				3	280	3	280
- exercice				8	617	8	617
Total				11	897	11	897
Redevances restant à payer							
- à un an au plus				8	618	8	618
- entre 1 et 5 ans				6	463	6	463
Total				15	081	15	081
Valeur résiduelle							
- entre 1 et 5 ans					1		1
Total					1		1
Montant en charge sur l'exercice				8	618	8	618

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

**Produits et charges exceptionnels** 

Nature	Mon	itant	imputé au compte
Produits exceptionnels			
- Revente matériels d'occasion.		2 460	778000
- Remboursement DGFIP trop versé.		494	771800
Total		2 954	
Charges exceptionnelles			
- Amendes, pénalités.		90	671200
- Remises accordées sur loyers créateurs.		13 778	671800
- VNC des immobilisations financières.		285	675600
- Divers.		230	678000
Total		14 383	

## Transferts de charges

Nature	Montant
Reprise avantages en nature.	43 201
Assurances - Remboursements de sinistres.	49
OPCO - Remboursement frais de formation.	31 354
Refacturation de charges d'exploitation.	52 611
Total	127 215

# TABLEAU I : RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANTS 2019		MONTANTS 2020		
ORIGINE DES PONDS	en K€	en %	en K€	en %	

I - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS						
ENTREPRISES	195	2,57%	246	3,11%		
ETAT COLLECTIVITES LOCALES ETABLISSEMENTS PUBLICS		0% 0% 0%		0% 0% 0%		
ENTREPRISES via *FONGECIF / OPCA *OMA *FAF	784 0 0	10,31% 0% 0%	832 0 0	10,54% 0% 0%		
PARTICULIERS	0	0,00%	1	0,01%		
SOUS-TOTAL I	980	12,88%	1079	13,66%		

II - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS						
INSTANCES EUROPEENNES	2287	30,07%	2722	34,46%		
	102	1,35%	65	0,82%		
REGIONS AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES	3269	42,97%	3086	39,07%		
	556	7,31%	528	6,68%		
SOUS-TOTAL II	6215	81,69%	6401	81,03%		

III - AUTRES						
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION AUTRES RESSOURCES	413	5,43%	420	5,31%		
SOUS-TOTAL III	413	5,43%	420	5,31%		

TOTAL RESSOURCES	7608	100%	7900	100%
------------------	------	------	------	------

## Association BGE HAUTS DE FRANCE Au 31 Décembre 2020

#### ANNEXE ORGANISME DE FORMATION

# TABLEAU II : DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

ORIGINE DES FONDS	MONTANT 2019		MONTANT 2020	
ORIGINE DES FOINDS	en K€	en K€	en K€	en %
DILPÔMANTES (1)	0	0	0	0%
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET QUALIFIANT (2)	7608	7608	7900	100%
INSERTION SOCIALE				

TOTAL RESSOURCES 7608	100%		100%	
-----------------------	------	--	------	--

- (1) Diplômes nationaux, titres homologués
- (2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations

## Association BGE HAUTS DE FRANCE Au 31 Décembre 2020

#### ANNEXE ORGANISME DE FORMATION

## TABLEAU III : CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

			EXEC	UTION	
CONVENTIONS	MONTANT INITIAL				
		SOLDE 01.01.20	Utilisation au cours de l'exercice	Non réalisé au cours de l'exercice	SOLDE 31.12.20
Conseil Régional Nord Pas-de-Calais					
- Convention 2019-2020	442 101	75 250	64 633	10 617	0
- Convention 2019-2020	1 199 681	0	978 315	0	221 366
<ul><li>Expérimentation elearning</li><li>STARTER</li></ul>	130 000	104 000	89 360	14 640	0
Accompagnement	1 162 847	0	1 162 847	0	0
Suivi	526 090	0	526 090	0	0
- Couveuses	265 000	0	265 000	0	0
Etat					
Accompagnement	8 500	0	8 500	0	0
Suivi	24 765	6 774	13 729	6 774	0
Collectivités territoriales					
- EPCI					
Accompagnement	135 950	8 500	127 450	0	0
Suivi	166 612	52 006	109 288	16 590	12 280
Couveuse	293 159	0	291 159	2 000	0
Agefiph					
Accompagnement	164 490	0	142 310	22 180	0
Suivi	321 330	0	215 437	0	105 893
Europe					
- FEDER					
Accompagnement	2 959 975	0	1 479 988	0	1 479 988
Suivi	1 339 138	0	669 569	0	669 569
ITI	414 791	208 657	119 976	25 983	62 698
- FSE Couveuses	905 937	464 337	452 360	11 977	0
TOTAL	4 840 524	246 530	3 994 118	72 801	339 539

## Association BGE HAUTS DE FRANCE Au 31 Décembre 2020

## ANNEXE ORGANISME DE FORMATION

## TABLEAU IV : HONORAIRES DE SOUS-TRAITANCE

		SUIVI EXECUTION			
CONVENTION	MONTANT INITIAL	SOLDE 01.01.20	Utilisation au cours de l'exercice	SOLDE 31.12.20	
Organismes divers	1 680,00 €	0,00€	1 680,00 €	0,00€	
TOTAL	1 680,00 €	0,00€	1 680,00 €	0,00€	